

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à
la salle du conseil de Collonges, en mairie, le :

**Lundi 25 mars 2024
à 20h**

ORDRE DU JOUR

1°) Approbation du PV du conseil municipal du 12 février 2024.

2°) Délibérations :

- 2.1°) Vote du compte administratif principal
- 2.2°) Approbation du compte de gestion 2023
- 2.3°) Affectation du résultat de l'exercice 2023
- 2.4°) Vote du Budget Primitif 2024 du budget principal
- 2.5°) Vote des taux des taxes locales
- 2.6°) EPF : avenant à la convention Berthod
- 2.7°) Plate-forme DECLALOC : convention
- 2.8°) Frelons asiatiques : convention
- 2.9°) Demande de subvention « Fond vert »
- 2.10°) Zone d'accélération des énergies renouvelables
- 2.11°) Rénovation de la voirie : avenant au marché de maîtrise d'œuvre
- 2.12°) Marché de travaux pour la rénovation de la voirie : délégation au Maire
- 2.13°) Rénovation de la voirie : demande de subvention (sous réserve)

3°) Points divers